

INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

EN PARTENARIAT AVEC

GAN
INTEGRITY

CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER HÔTEL LE MEURICE - PARIS

LE 28 JANVIER 2020 de 8H30 à 12H30
L'ADN DU CHIEF COMPLIANCE OFFICER

Les Compliance Officers doivent mettre en place un programme efficace afin d'éviter les violations au sein de leurs organisations.

L'efficacité de ce programme passe notamment par leur capacité à infuser une véritable culture de l'intégrité à tous les niveaux de l'organisation. Comment impacter la culture au sein de son organisation ?

Cette évolution de paradigme impacte en profondeur les compétences et qualifications requises du Compliance Officer, profession qui se transforme à grande vitesse.

Au cours de ce petit déjeuner-conférence, nous prendrons du recul et explorerons l'ADN du Compliance Officer du futur, et notamment les compétences, savoir-faire et savoir-être que le Compliance Officer doit posséder pour réussir dans ses missions.

Afin de pouvoir se concentrer sur ce qui a du sens et travailler à sa stratégie et à comment impacter efficacement la culture au sein de son entreprise, le Compliance Officer avisé s'appuie sur la technologie. Nous explorerons également comment tirer meilleur parti de la technologie afin de maximiser son impact.

Public concerné :

- Compliance officers & managers
- Directeurs et Responsables Juridiques
- Directeurs de la conformité
- Directeurs Ethics
- Juristes internes
- Directeurs/responsables des Risques
- Responsables RSE
- Associés de cabinets d'avocats
- Dirigeants d'entreprise

**Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :**



> Je m'inscris



PROGRAMME :

08H30 - 09H00 : **ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER**

09H00 - 09H30 : **INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA MATINÉE**
PAULINE BLONDET – VICE-PRÉSIDENTE, GAN INTEGRITY

09H30 - 09H45 : **RÔLE, COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS DU COMPLIANCE OFFICER**
PRÉSENTATION DE HANNAH ROSSITER, DIRECTRICE, COMPLIANCE & REGULATORY CONSULTING, DUFF & PHELPS SAS

- Evolution du rôle et de la fonction Conformité, dans les entreprises, dans un futur proche
- Vers une maturité de la Conformité
- Le Conformité, partie intégrante de la Gouvernance
- Les enjeux de la Conformité, face à la l'éthique des affaires ?

09H45 – 10H15 : **L'ADN DU COMPLIANCE OFFICER DU FUTUR – QUELLES COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS, QUELLE ÉQUIPE ?**

Le Compliance Officer du futur a vocation à occuper une place de plus en plus importante au sein de son organisation. Il est essentiel qu'il soit un excellent communicant afin d'influencer en profondeur son organisation. Le rôle se transformant, le Compliance Officer doit s'appuyer sur une équipe aux compétences variées. Comment utiliser au mieux ses ressources limitées ?

TABLE RONDE AVEC

- **PAULINE BLONDET – VP ETHICS & COMPLIANCE, GAN INTEGRITY**
- **HANNAH ROSSITER, DIRECTRICE, COMPLIANCE & REGULATORY CONSULTING, DUFF & PHELPS SAS**
- **GEORGE FIFE, PARTNER, EY**

10H45 – 11H00 : **PAUSE CAFE ET NETWORKING**

11H00 – 11H45 : **LA TECHNOLOGIE, ACCÉLÉRATEUR DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE COMPLIANCE? COMMENT LE MEILLEUR PARTI DES DERNIERS DEVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES?**

Afin de pouvoir se concentrer sur ce qui a du sens et travailler à sa stratégie et à comment impacter efficacement la culture au sein de son entreprise, le Compliance Officer avisé s'appuie sur la technologie. Cette table ronde visera à évoquer comment tirer le meilleur parti de la technologie afin de maximiser son impact. Comment vous assurer que vous choisissez les bons outils technologiques pour votre programme, et surtout, comment les mettre en œuvre avec succès ?

PRÉSENTATION ET TABLE RONDE AVEC

- **PAULINE BLONDET – VICE-PRÉSIDENTE, GAN INTEGRITY**
- **GUILLAUME BUFFET – PRÉSIDENT – U CHANGE**
- **MONSIEUR OLIVIER CHADUTEAU, MANAGING PARTNER, DAY ONE**

11H45 – 12H30 : **ÉCHANGE AVEC LA SALLE**

PUBLIC CONCERNÉ :

- Compliance officers & managers
- Directeurs et Responsables Juridiques
- Directeurs de la conformité
- Directeurs Ethics
- Juristes internes
- Directeurs/responsables des Risques
- Responsables RSE
- Associés de cabinets

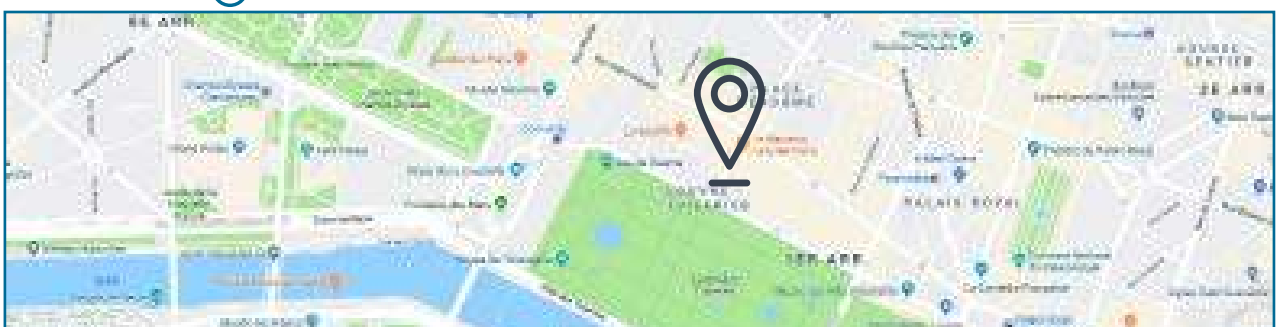
PLAN D'ACCÈS :

HÔTEL LE MEURICE PARIS - 228 Rue de Rivoli, 75001 Paris

- Métro Tuileries, Concorde



- RER A : station Auber





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 23 Janvier 2019	Après le 23 Janvier 2020
Non Membre	380 Euros	470 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 445 euros par personne et de 390 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **36530AF**

Valeable au transport du : **15/10/2020 au 30/01/2020**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=36530AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.